



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

O R D R E D U J O U R

du

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Jeudi 5 juillet 2018 à 14h

**au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche,
72 rue Regnault – Paris 13è
Salle 005**

Secrétariat général

Direction générale
des ressources
humaines

Secrétariat permanent
des comités techniques
ministériels

n° *114*

Affaire suivie par
Coraline BERTHE
Téléphone

01 55 55 47 89

Fax

01 55 55 47 99

Mél.

Coraline.berthe

@education.gouv.fr

72 rue Regnault
75243 Paris cedex 13

- 1 → Désignation du **secrétaire adjoint** de séance
- 2 → **Projets de texte** :
 - Projet de décret modifiant le décret n° 84-135 du 24 février 1984 portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires.
 - Projet de décret modifiant le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires.
 - Projet de décret modifiant le décret n° 2013-304 du 10 avril 2013 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires.
 - Projet d'arrêté relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant du ministre de l'éducation nationale et de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'élection des représentants des personnels aux comités techniques, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat et aux commissions consultatives mixtes pour les élections professionnelles fixées du 29 novembre 2018 au 6 décembre 2018.
 - Décision relative aux conditions et aux modalités d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les organisations syndicales dans le cadre des élections professionnelles de 2018.


Pour le ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation, et par délégation
le **directeur général des ressources humaines**

Edouard GEFFRAY